



93 %

Taux de satisfaction
en 2024

81 %

Taux d'atteinte
des objectifs 2024
(auto-évaluation)

Formation Gérer et Animer une vélo-école

La croissance du nombre de vélo-écoles génère un besoin de mieux gérer et structurer cette activité. De plus en plus d'acteurs souhaitent professionnaliser leur approche.

Sur la base d'un référentiel pédagogique construit par les formateurs du Pôle national, **la FUB propose chaque année, et dans différents lieux en France, des sessions de formation Gérer et Animer une vélo-école.**





Objectifs pédagogiques

- **Construire** son activité de vélo-école.
- **Créer, gérer et coordonner** une activité de vélo-école.
- **Communiquer, évaluer et valoriser** son activité.

Une formation conçue pour :

Les bénévoles et les salariés d'associations d'usagers du vélo, les particuliers souhaitant monter, développer et gérer les activités d'une vélo-école, les agents de la fonction publique, les animateurs, les éducateurs et les professionnels du secteur social, les demandeurs d'emploi.

À noter : maximum de 14 stagiaires par session.

Prérequis

- **Être majeur** le jour de l'entrée en formation.

Modalités d'accès

- **Validation du profil stagiaire** sur la base de l'examen du dossier d'inscription.
- **Validation du projet personnel** sur la base de l'examen du dossier d'inscription.
- Inscription sur :
<https://fub.cataloguefrompro.com>

Temps de formation

18 heures réparties sur 3 à 4 jours de formation.

Modalités d'évaluation

- Présence et **participation assidue** tout au long des 18 heures de formation.
- **Réussite au QCM** des connaissances techniques de la formation.

La validation du questionnaire et des prérequis permet la délivrance de l'attestation de formation Gérer et Animer une vélo-école.

Délais d'accès

La FUB s'engage à réaliser ses formations chaque année, à un rythme minimum de **deux formations par an**, réparties sur tout le territoire français.

Formateur.trice

L'équipe nationale des formateurs de la FUB est composée de personnes expérimentées titulaires du **Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Mobilité à Vélo ou de tout diplôme supérieur** (BPJEPS, DEJEPS...), et / ou titulaires du brevet Initiateur Mobilité à vélo pouvant justifier en sus d'au moins une année d'expérience en tant qu'initiateur-trice mobilité à vélo au sein d'une vélo-école.

Les formateurs pour la formation Gérer et Animer une Vélo-école ont une forte expérience de gestion de vélo-école, soit de terrain, soit globale au niveau du réseau français des vélo-écoles.

Méthodes et outils

Dans un premier temps, des **enseignements théoriques interactifs** seront dispensés afin d'actualiser les connaissances des stagiaires sur les aspects techniques et juridiques.

Diverses **techniques pédagogiques** seront mises en œuvre pour **permettre aux stagiaires de se projeter au mieux dans leur projet de vélo-école**.

Coût de la formation

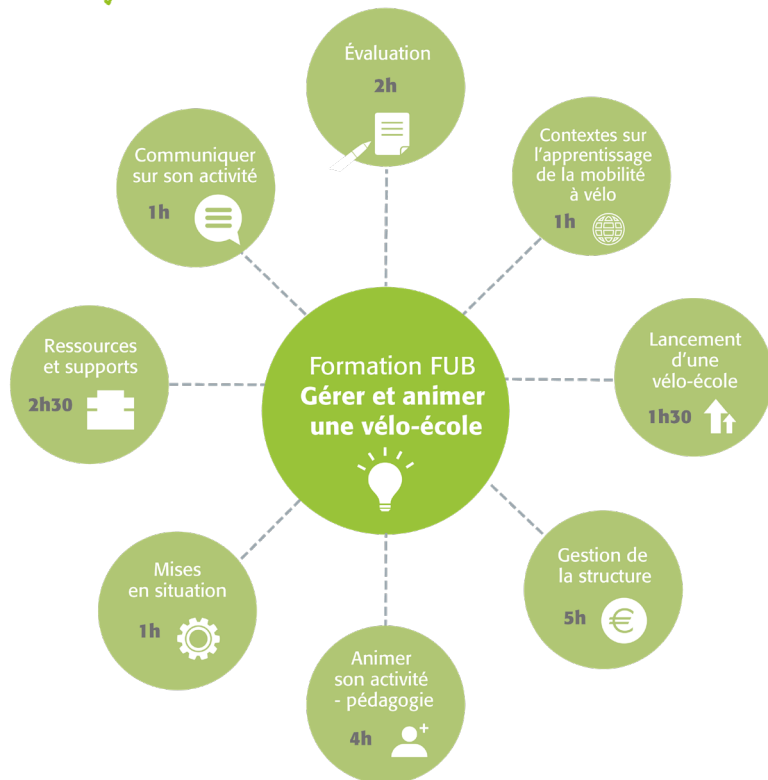
Les frais pédagogiques de cette formation s'élèvent à 800 €*. Des réductions sont possibles pour les bénévoles et les adhérents. Pour en bénéficier, merci de contacter la FUB.

** Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais de transport, de restauration et d'hébergement qui restent à la charge du stagiaire.*

Moyens à disposition

Salle de formation, matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur), atelier mécanique et outillage, parc de vélos de ville (sous réserve), matériel pédagogique, outils pédagogiques (carte mentale...) ainsi qu'une équipe de formateurs qualifiés.

Contenu de la formation



Montages possibles pour une prise en charge financière de la formation

Pour les salariés et les demandeurs d'emploi, la FUB se porte organisme de formation lors de ces sessions. Une prise en charge de la formation est possible **via votre OPCO ou France Travail**.

La FUB vous adressera tous les éléments nécessaires à cette prise en charge :

- le devis, puis la facture,
- la convention de formation,
- le programme de formation,
- la convocation à la formation et l'attestation de présence sur demande.

Une **convention de formation** établie par la FUB sera signée entre les deux parties : votre structure et la FUB. À l'issue de la formation, il sera remis à chaque stagiaire :

- une facture acquittée,
- une attestation de présence,
- une copie de la feuille d'émargement.

Pour plus d'informations sur les prises en charge, vous pouvez prendre contact avec la FUB.

Pour toute demande spécifique (personne en situation de handicap), merci de contacter contact.formation@fub.fr

Contacts

contact.formation@fub.fr

Référent handicap :
contact.formation@fub.fr



Témoignages

"Cette formation m'a permis d'être bien armé pour imaginer des pistes de développement de nos activités de vélo-école. Avoir balayé une grande diversité de modalités d'organisation ainsi que les points clés à ne pas oublier permet d'adapter les contenus proposés au contexte local de l'association."

Zacharie Ter-Minassian

Collectif Vélo en ville - Marseille (Bouches-du-Rhône)

"Cette formation m'a permis d'échanger et comparer de manière conviviale et constructive avec des personnes d'origines géographiques et de générations différentes qui œuvrent tous dans le même sens concernant le partage du Savoir rouler à vélo !"

Jean-Charles Miau

Action Vélo - Aubagne (Côte d'Or)

"Grâce à cette formation, nous avons pu accélérer le développement de notre vélo-école. Les apports théoriques et les retours d'expérience de Place au Vélo Nantes ont été inspirants et nous ont apporté des outils concrets pour améliorer nos séances."

Colombe Guy-Seiler

Insercycles - Le Teich (Gironde)

"Large éventail de thèmes abordés, nombreux échanges, j'y ai trouvé une mine d'éléments concrets pour notre vélo-école en cours de création."

Sarah Breque

Vélocité 86 - Poitiers (Vienne)

